

La hausse des créations d'entreprises se poursuit en 2004

Virginie Fabre, division Administration du répertoire Sirene et démographie des entreprises, Insee

En 2004, 320 000 entreprises ont été créées ou reprises. La hausse de 2003 (+ 8,7 %) se poursuit donc en 2004 (+ 9 %). Ces hausses font suite à une période de stabilité de 1997 à 2002 (environ 270 000 créations par an).

Parmi l'ensemble des créations, 224 000 entreprises sont entièrement nouvelles, soit une augmentation de 12,5 % par rapport à 2003.

La hausse concerne en particulier l'immobilier, la construction, les industries agroalimentaires et les services aux entreprises ; ces derniers concentrent à eux seuls près de 20 % des créations d'entreprises.

L'augmentation se retrouve dans toutes les régions mais elle est la plus forte en Limousin (+ 17,5 %).

2004 marque une forte évolution des créations de SARL (+ 17,5 %).

Parmi les entreprises nouvelles, 83 % se créent sans autre emploi que celui de son créateur. Les créateurs financièrement aidés sont plus nombreux en 2004. En particulier, le nombre de chômeurs qui ont bénéficié d'une aide spécifique a progressé de 46 % pour les dix derniers mois de l'année 2004.

Pour la première fois en dix ans, le nombre d'entreprises créées dans l'industrie et le tertiaire (*Sources*) dépasse 300 000 dans l'année (*graphique 1*). Avec 320 000 créations en 2004, la hausse est de 9 % par rapport à 2003. Elle était déjà de 8,7 % en 2003 par rapport à 2002.

Parmi les entreprises créées, 70 % sont entièrement nouvelles. C'est la proportion la plus forte observée depuis dix ans (*graphique 2*). 13 % sont des reprises, et 17 % des réactivations (*Définitions*). C'est le nombre de créations pures qui s'est le plus fortement accru en 2004 (+ 12,5 %).

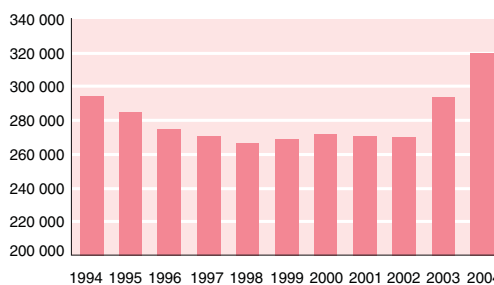
Le nombre des reprises est en hausse

Après une baisse de 1997 à 2002 et une stabilité en 2003, le nombre de reprises augmente de 5,6 % et concerne plus de 42 000 entreprises en 2004 (*graphique 3*). Ce mouvement pourrait s'expliquer, au moins en partie, par la mise en application au début de l'année 2004 de plusieurs mesures de la loi d'initiative économique d'août 2003, favorisant la transmission d'entreprise (*encadré*).

Cette augmentation des reprises pourrait se poursuivre, dans la mesure où un grand nombre d'entrepreneurs nés pendant les années du baby-boom sont susceptibles de céder leur entreprise dans les années qui viennent.

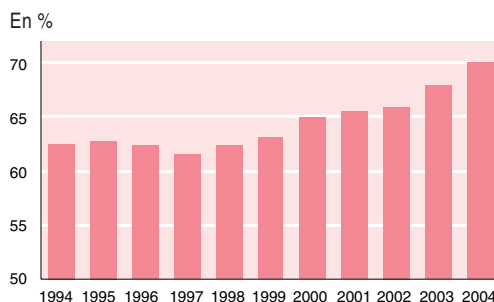
Les sociétés représentent 59 % des reprises et les entrepreneurs individuels 41 %. Pourtant les reprises par des entrepreneurs individuels ont progressé plus vite que celles des sociétés. Sur l'ensemble des reprises, 37 % se font dans l'hôtellerie-restauration et 22 % dans le commerce de détail et réparations.

① Nombre de créations d'entreprises par année



Source : Répertoire Sirene, Insee

② Part des créations pures dans l'ensemble des créations



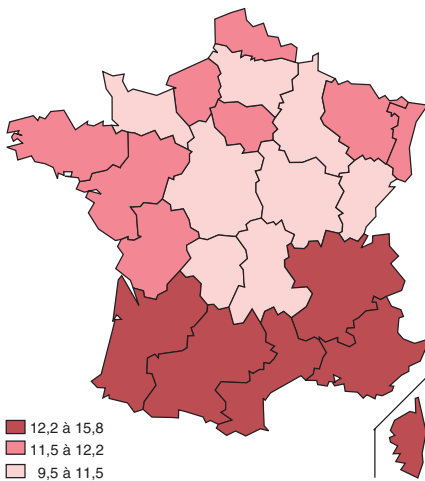
Source : Répertoire Sirene, Insee

Une hausse dans toutes les régions

Le nombre de créations d'entreprises augmente en 2004 dans toutes les régions ; c'est dans le Limousin (+ 17,5 %) que la hausse est la plus forte. Le taux de création d'entreprises, qui rapporte le nombre d'entreprises créées au total d'entreprises actives (*Définitions*), donne une indication du renouvellement du tissu productif. En 2004, il est de 12,5 % pour la France entière et varie de 9,5 % à 16 % selon les régions (*carte*). Le taux de création le plus bas se situe en Auvergne (seul taux inférieur à 10 %). Les régions limitrophes de l'Île-de-France ont également des taux bas, tandis que celles du sud de la France ont les taux les plus élevés. Cependant, dans les quatre régions qui concentrent plus de 50 % des créations d'entreprises (Île-de-France, Languedoc-Roussillon, PACA et Rhône-Alpes) la hausse des créations est, en moyenne, inférieure à la hausse nationale. La part de ces quatre régions dans les créations pures a diminué de 1,1 % entre 2000 et 2004.

Taux de création régional en 2004

En %



Source : Répertoire Sirene, Insee

Une création sur cinq dans les services aux entreprises

La hausse du nombre de créations constatée en 2003 dans certains secteurs persiste en 2004 (*graphique 4*). Les secteurs les plus dynamiques sont l'immobilier (+ 18 %), la construction (+ 17,7 %), les industries agroalimentaires (+ 14,4 %) et les services aux entreprises (+ 13,1 %).

Les aides à la création et à la transmission d'entreprise

Le nombre de créateurs aidés a, comme en 2003, beaucoup augmenté. Le nombre de bénéficiaires de l'Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprises (**ACCRE**) a augmenté de 46 % pour les dix premiers mois de l'année 2004, après + 35 % en 2003. 53 000 créateurs l'ont perçue entre janvier et octobre 2004. Les conditions d'attribution de cette aide n'ont pas changé depuis 1997, mais les bénéficiaires en sont plus nombreux ; depuis le 1^{er} janvier 1997, cette aide consiste en une exonération de charges sociales pendant un an. Elle consistait auparavant en une aide forfaitaire.

La loi pour l'initiative économique, dite loi Dutreil a été publiée au J.O. du 5 août 2003. Elle comprend des mesures, entrées pour la plupart en application entre août 2003 et septembre 2004, qui répondent à cinq préoccupations :

- simplifier la création d'entreprise : la loi ne fixe plus de minimum pour le capital social des SARL ; les associés déterminent librement son montant. Les procédures administratives sont allégées.

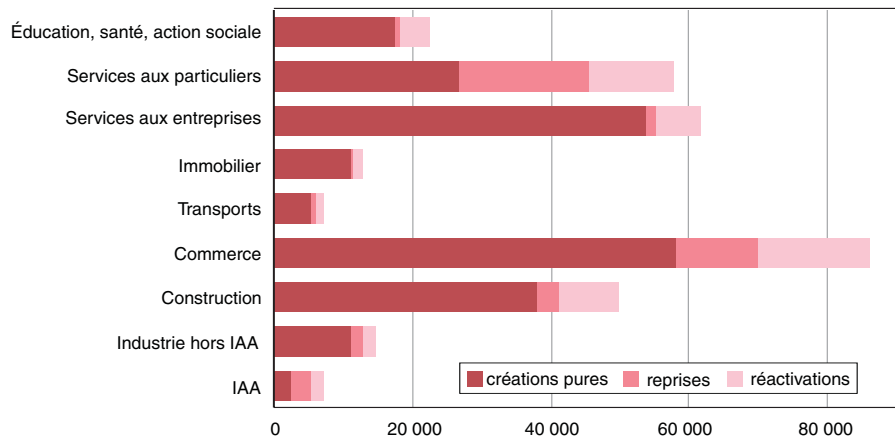
- faciliter la transition entre le statut de salarié et celui d'entrepreneur : le salarié qui crée une entreprise peut conserver son emploi salarié pendant un an, ou recourir à un congé pendant lequel son contrat est suspendu. Il est exonéré des cotisations sociales dues au titre de sa nouvelle activité d'entrepreneur pendant douze mois.

- financer l'initiative économique : création de fonds communs de placement à risque, à vocation de proximité, et réductions d'impôts pour les personnes investissant dans ces fonds ou réalisant des apports en espèces au capital des sociétés nouvelles.

- permettre l'accompagnement social des projets : différé pour le paiement des cotisations, extension du dispositif EDEN (prime à la création d'entreprise) aux demandeurs d'emploi de plus de cinquante ans.

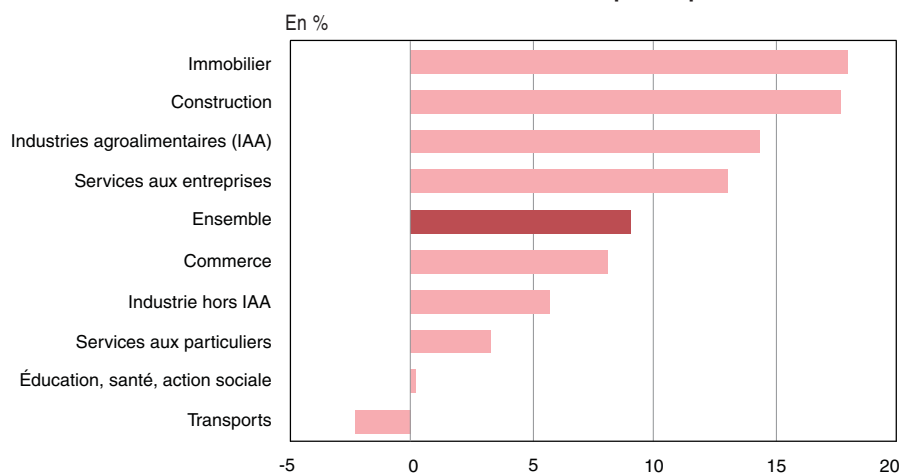
- favoriser le développement et la transmission de l'entreprise : exonération d'impôt sur les plus-values dans certaines conditions, exonération des droits de mutation pour les donations réalisées au profit des salariés de l'entreprise.

③ Type de créations d'entreprises par secteur en 2004



Source : Répertoire Sirene, Insee

④ Évolution entre 2003 et 2004 des créations d'entreprises par secteur



Source : Répertoire Sirene, Insee

La hausse des créations dans les services aux entreprises a débuté en 2000, pour atteindre en 2004 son niveau le plus haut : plus de 60 000 créations, près d'une création sur cinq. C'est le secteur où l'on compte le plus de créations d'entreprises après le commerce (une sur quatre). Plus des deux tiers de ces créations se font dans les activités de conseil et assistance (informatique, conseil, publicité, architecture et ingénierie, contrôles techniques). Le nombre de créations d'entreprises dans les transports est en baisse, après avoir augmenté de 9,5 % en 2003. De même, les créations augmentent très peu dans le secteur de l'éducation, de la santé et de l'action sociale.

Les 320 000 créations d'entreprises de 2004 représentent 12,5 % des entreprises existantes. C'est dans les secteurs les

plus dynamiques que les entreprises se renouvellent aussi le plus. Le taux de création est de 16,2 % dans l'immobilier, 14,6 % dans les services aux entreprises, 14,5 % dans la construction.

Les secteurs innovants progressent encore

Comme en 2003, la hausse des créations d'entreprises est forte (+ 24 %) dans les secteurs dits innovants (*Définitions*). Ces secteurs sont ceux des technologies de l'information et de la communication, des produits pharmaceutiques, de la biotechnologie et des nouveaux matériaux qui regroupent une proportion importante des entreprises qui produisent des innovations technologiques. Les secteurs où l'augmentation

des créations est la plus forte en 2004 sont ceux qui emploient des services de technologie de l'information (+ 24,5 %). Parmi les activités de ces secteurs, la hausse est plus forte dans les services de télécommunications (+ 36 %) et les services informatiques (+ 26 %). L'Île-de-France concentre à elle seule plus du quart des créations d'entreprises dans ces secteurs.

De plus en plus de sociétés parmi les nouvelles entreprises

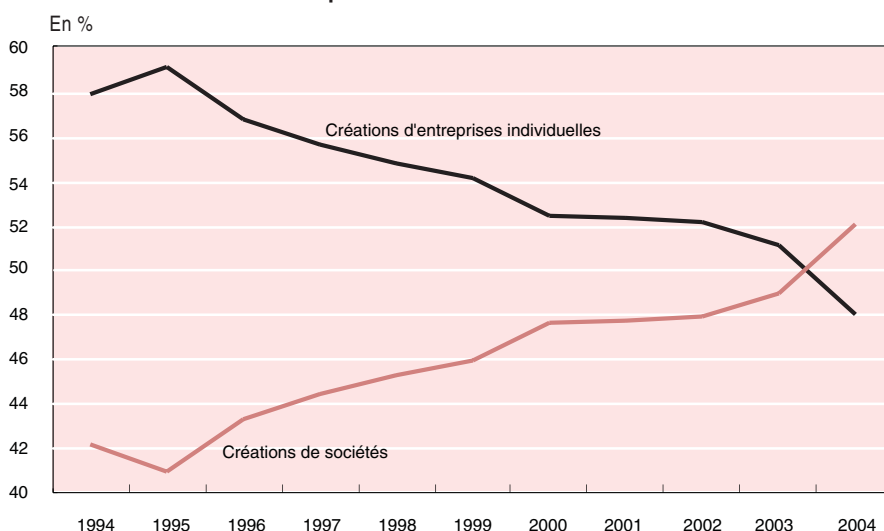
Sur les 224 000 nouvelles entreprises créées au cours de l'année 2004, 116 000 sont des sociétés.

L'accroissement des créations de sociétés (+ 19 %) est plus de trois fois supérieur à celui des créations d'entreprises individuelles (+ 6 %).

Au total, la proportion de sociétés parmi les nouvelles entreprises ne cesse de croître, elle dépasse 50 % en 2004 (*graphique 5*). La part des sociétés est en hausse dans tous les secteurs d'activité. Cette part est importante en particulier dans l'immobilier et les services aux entreprises.

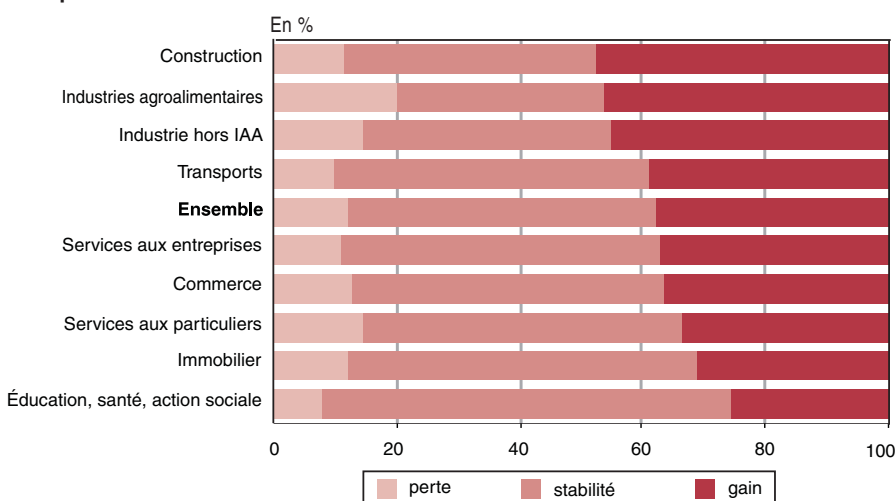
Les créateurs d'entreprises individuelles se répartissent principalement en professions libérales (32 %), commerçants (28,5 %) et artisans (25 %). La hausse des créations d'entreprises individuelles en 2004 est principalement due à l'augmentation des créations d'entreprises par les artisans-commerçants (+ 19,5 %) et les commerçants (+ 14 %). C'est dans les secteurs du commerce, des services aux entreprises et de la construction que se créent le plus d'entreprises individuelles.

⑤ Part des créations d'entreprises individuelles et de sociétés dans les nouvelles entreprises



Source : Répertoire Sirene, Insee

⑥ Gain ou perte de salariés des entreprises pérennes à cinq ans par secteur d'activité



Source : enquête SINE, génération d'entreprises créées en 1998, interrogées en 2003, Insee

Forte hausse des créations de SARL

Le nombre de SARL créées en 2004 s'est accru davantage (+ 17,5 %) que la moyenne. Elles constituent 91 % des créations de sociétés : cette proportion est en hausse de 8 % au cours des dix dernières années.

Aujourd'hui, près d'une nouvelle entreprise créée sur deux est une SARL. Cette augmentation peut être reliée aux mesures de la loi pour l'initiative économique d'août 2003, supprimant le montant minimum du capital social des SARL. Dorénavant, la fixation de

capital est laissée au soin des seuls associés.

En 2004, 57 % des entreprises créées dans l'immobilier sont des SARL et près de la moitié de celles créées dans les services aux entreprises, le transport et les industries hors IAA.

Les créations de SARL sont principalement des créations pures (81 %). Le nombre de reprises (18 %) est toutefois supérieur à la moyenne.

Peu d'effectifs au démarrage

Dans 83 % des cas, une nouvelle entreprise se crée sans autre emploi que celui de son créateur. Le dirigeant est souvent non salarié au moment de la création. Dans les autres cas, l'entreprise se crée le plus souvent avec moins de 10 salariés.

L'embauche de salariés se fait au cours du développement de l'entreprise. En effet, sur la totalité des entreprises existantes en 2004, la proportion d'entreprises qui n'emploient aucun salarié n'est plus que de 51 %.

En 2003, d'après l'enquête SINE (*Sources*), le taux de survie à cinq ans d'une entreprise créée en 1998 (*Définitions*) est de 51 %. Parmi ces entreprises qui ont poursuivi leur activité, 33 % ont embauché de un à cinq employés supplémentaires au cours des cinq années après leur création, 50 % ont conservé le même effectif et 12 % ont réduit leur effectif de un à cinq employés. Toutefois, pour les entreprises de cette génération, la majeure partie des embauches ont eu lieu durant les trois premières années d'activité.

La construction et l'industrie sont les secteurs qui ont offert le plus d'emplois : près de 50 % de leurs entreprises pérennes à cinq ans ont embauché au moins un salarié (*graphique 6*). Au total, les embauches de ces entreprises pérennes compensent 80 % des pertes d'emplois liées à celles qui ont disparu.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire>

Sources

Champ de l'étude : cette étude porte sur les créations d'entreprises des années 1994 à 2004 du champ I.C.S. (Industrie, Commerce, Services). Le champ I.C.S. couvre les activités économiques marchandes des secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services, à l'exclusion des activités financières. L'agriculture est également exclue. C'est le champ de la statistique courante actuelle de la création d'entreprises. Cette étude ne comporte aucune donnée sur les créations d'établissements d'entreprises déjà existantes.

Les statistiques de créations : elles proviennent du répertoire SIRENE des entreprises, géré par l'Insee. Il enregistre les mouvements économiques et légaux affectant ces unités, en particulier les créations. Les créations sont de trois types : créations pures, reprises et réactivations. Les entreprises individuelles sont assimilées à leur exploitant, qui garde le même identifiant (son numéro SIREN) toute sa vie. L'entreprise individuelle cesse pour le répertoire quand l'exploitant arrête son activité. Elle est réactivée s'il la reprend.

Enquête SINE : le dispositif SINE (Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises) est un système permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans. Il a pour objectif de suivre pendant cinq ans les entreprises nées au cours du premier semestre d'une même année. La troisième vague de l'enquête SINE 1998 a consisté à enquêter par voie postale au mois de septembre 2003 un échantillon d'entreprises créées au cours du premier semestre 1998. La seconde vague avait eu lieu en 2001, soit trois ans après la création de ces entreprises.

Définitions

Créations d'entreprises

Les créations d'entreprises sont classées en trois catégories : créations pures, créations par reprise, et réactivations.

- Toute entreprise personne morale ou personne physique n'ayant pas eu antérieurement d'activité non salariée est inscrite au répertoire lors de sa déclaration de démarrage d'activité et reçoit alors un numéro d'identification. Elle est comptabilisée dans

la statistique de créations, à partir de sa date de début d'activité économique :

- en **création pure** si l'activité exercée ne constitue pas la poursuite d'une activité de même type exercée antérieurement au même endroit par une autre entreprise. On parle aussi de création "ex nihilo" ;

- en **création par reprise** dans les cas contraires (reprise de tout ou partie des moyens de production d'une autre entreprise, rachat d'un fonds de commerce...).

- Dans le cas d'une personne physique ayant eu une activité non salariée et reprenant une activité non salariée, cette personne retrouve le numéro d'identification qui lui avait été précédemment attribué. L'opération est alors comptabilisée, dans tous les cas, en **création par réactivation**.

SARL : société groupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel.

Taux de création : rapport entre le nombre de créations observées l'année n et le stock d'entreprises au premier janvier de cette même année n. Cette étude fournit des taux de création par région et par secteur d'activité.

Entreprises pérennes à cinq ans : il s'agit des entreprises encore actives après cinq années d'existence.

Taux de survie à cinq ans : ce taux mesure la proportion d'entreprises créées ou reprises à une date donnée qui ont atteint leur cinquième anniversaire.

Secteurs innovants : ils comprennent les codes NAF suivants :

- 241E, 241G, 241L, 244A : chimie et biotechnologie ;
- 30, 313Z, 32, 332, 333 : fabrication de matériel de technologie de l'information ;
- 518G, 518H : commerce et distribution de matériel de technologie de l'information ;
- 642, 713E, 72, 921, 922, 924, 925A : services de technologie de l'information.

Bibliographie

« Créations et créateurs d'entreprises, enquête SINE de 2003 : la génération 1998 cinq ans après », *Insee Résultats Économie*, n° 19 (papier et cédérom), décembre 2004.

« Le rôle économique des repreneurs d'entreprise », *Insee Première*, n° 975, juillet 2004.

« Forte hausse des créations d'entreprise en 2003 », *Insee Première*, n° 944, janvier 2004.

« Les créateurs d'entreprise en 2002 », *Insee Première*, n° 928, octobre 2003.

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE Info Service, Service Abonnement B.P. 409, 75560 Paris CEDEX 12
Tél. : 01 53 17 88 45 Fax : 01 53 17 89 77

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2005

Abonnement annuel = 70 € (France) 87 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Michel Charpin
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs : R. Baktavatsalou,
C. Benveniste, C. Dulon,
A.-C. Morin
Maquette : PT
Code Sage IP051002
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2005



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES